



**HAL**  
open science

**Béthune, Pas-de-Calais, Boulevard Kitchener.  
Fortifications médiévales et modernes**

Vaiana Vincent, Christine Cery, Patrice Ladureau, Marc Canonne

► **To cite this version:**

Vaiana Vincent, Christine Cery, Patrice Ladureau, Marc Canonne. Béthune, Pas-de-Calais, Boulevard Kitchener. Fortifications médiévales et modernes. [Rapport de recherche] Inrap Nord-Picardie. 2011. hal-02297336

**HAL Id: hal-02297336**

**<https://inrap.hal.science/hal-02297336v1>**

Submitted on 26 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Béthune, Pas-de-Calais, Boulevard Kitchener

# Fortifications médiévales et modernes

sous la direction de  
**Vaiana Vincent**



Plan Deventer, vers 1550. Deloffre 2001, p.46



**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique

Code INSEE  
62 119

Nr site  
5655

Entité archéologique  
n°

Arrêté de  
prescription SRA  
10/049

Système d'information

Code Inrap  
GA 15152801

Béthune, Pas-de-Calais, Boulevard Kitchener

# Fortifications médiévales et modernes

sous la direction de

**Vaiana Vincent**

par

**Christine Cercy  
Patrice Ladureau**

avec la collaboration de

**Marc Cannone**

**Inrap Nord-Picardie**

518, rue saint-Fuscien 80 090 AMIENS

Tél. 03.22.33.50.30

Mars 2011



## SOMMAIRE

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b> .....	<b>2</b>
<b>MOTS CLÉS-PROGRAMMATION</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE</b> .....	<b>4</b>
<b>NOTICE SCIENTIFIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS</b> .....	<b>6</b>
<b>ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION</b> .....	<b>7</b>
<b>ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION</b> .....	<b>9</b>
<b>FICHE DE PROJET D'INTERVENTION</b> .....	<b>10</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>11</b>
<i>1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention</i> .....	11
<i>1.2 Objectifs</i> .....	12
<i>1.3 Méthodes mises en œuvre</i> .....	12
<b>2. CONTEXTES</b> .....	<b>12</b>
<i>2.1 Contexte géographique et géologique</i> .....	12
<i>2.2 Contexte historique et archéologique</i> .....	14
<b>3. RÉSULTATS</b> .....	<b>15</b>
<i>3.1 Le rempart</i> .....	15
<i>3.2 Le fossé</i> .....	15
<b>4. ÉTUDE CÉRAMIQUE</b> .....	<b>16</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES TRANCHÉES</b> .....	<b>20</b>
<b>ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES COUPES</b> .....	<b>20</b>
<b>ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES NUMÉRIQUES</b> .....	<b>20</b>
<b>ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES US</b> .....	<b>21</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b> .....	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>28</b>

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Numéro d'opération : 62, 119, 10, 049, DIAG**

### *Identité du site*

**Région :** Nord-Pas-de-Calais      **Département :** Pas-de-Calais (62)      **Commune :** Béthune  
**Lieu-dit ou adresse :** Boulevard Kitchener  
**Cadastré :** parcelle BE 1119  
**Coord. Lambert :**    **X :** 621.48      **Y :** 1315.0      **altitude :** 21.0  
**Statut du terrain :** Propriété privée  
**Propriétaire du terrain :** Marc Leblanc promoteur

### *L'opération archéologique*

**Arrêté de prescription :** 10/049 DIAG en date du 26/01/2010  
**Arrêté de désignation :** 10/49/DIAG/DESIGNATION en date du 09/02/2011  
**Responsable scientifique désigné :** Vaiana Vincent  
**Organisme de rattachement :** INRAP  
**Maître d'ouvrage des travaux :** Marc Leblanc promoteur  
**Nature de l'aménagement :** création d'un immeuble de 20 logements  
**Opérateur chargé des travaux :** INRAP inter-région Nord-Picardie  
**Surface du projet d'aménagement :** 1150 m<sup>2</sup>  
**Dates d'intervention sur le terrain :** du 14 février au 17 février 2011  
**Superficie de la zone diagnostiquée :** 838m<sup>2</sup>      **% de la surface sondée :** 18,3%

### *Résultats*

**Problématique de la recherche :** identification des systèmes de fortifications médiévales et modernes de la ville de Béthune.  
**Nature des vestiges :** tronçon du rempart médiéval et niveaux de fossés modernes.  
**Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :** Base archéologique INRAP, 11 rue des champs, ZI la Pilaterie, 59 650 Villeneuve d'Ascq

### *Le document final de synthèse*

**Nombre de volumes :** 1      **Nombre de pages :** 28  
**Nombre de figures :** 12      **Nombre d'annexes :** -

## MOTS CLÉS-PROGRAMMATION

### Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Haut Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

### Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

	Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	75	Céramique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre:

<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Géologie/pédologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

### Programmation



## LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

### *Intervenants scientifiques*

<b>SRA :</b> Philippe Hannois	Conservateur en charge du dossier
<b>INRAP :</b> Vaiana Vincent	Responsable scientifique
Richard Rougier	Adjoint Scientifique et Technique par intérim
Laurent Sauvage	Adjoint Scientifique et Technique

### *Intervenants administratifs*

<b>SRA :</b> Gérard Fosse	Conservateur Régional Nord – Pas-de-Calais
<b>INRAP :</b> Stéphane Geneté	Directeur interrégional Nord – Picardie

**Aménageur :** Marc Leblanc

**Financement :** non communiqué

### *Organigramme de l'équipe scientifique*

#### **Préparation :**

Vaiana Vincent (1j.)

#### **Terrain :**

Responsable d'opération, Vaiana Vincent (3j.)

Techniciens, Christine Cercy (3j.) et Patrice Ladureau (3j.)

Topographie, Marc Canonne (2j.)

#### **Post-fouille :**

Patrice Ladureau (3j.) : traitement du mobilier, DAO

Marc Cannone (2j.) : traitement des levées de terrain

Vaiana Vincent (11j.) : étude céramique, rédaction et mise en page du rapport

### *Intervenants techniques*

Terrassement mécanique : 1 pelle à chenilles de 20T avec godet de curage de 2 m durant 3 jours, entreprise Beaussire

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Ce diagnostic fait suite au dépôt d'un permis de construire en décembre 2009, pour la création d'un immeuble de 20 logements, par la société Marc Leblanc promoteur. L'emprise du projet englobe l'ensemble de la parcelle BE 1119, soit 1150m<sup>2</sup>. Elle se situe à proximité de la Grand' Place, dans l'îlot d'habitation sis entre le boulevard Kitchener, la place Lamartine, la rue Sadi Carnot et la rue Faidherbe.

D'après les plans anciens, le terrain à diagnostiquer se situe en bordure du rempart médiéval puis moderne et concerne largement les fossés associés. Nos investigations ont confirmé ces attentes puisqu'un tronçon du rempart ainsi que des niveaux de fossés ont été mis au jour.

Le fragment de rempart, composé de gros blocs de grès grossièrement taillés, mesurant entre 20 et 30 centimètres et de rares fragments de briques rouges, lié à un mortier de chaux blanc à teintes jaunâtre et rosâtre rappelle le rempart médiéval, déjà observé en quatre points de la ville.

Le fossé semble davantage correspondre à l'ensemble Vauban : il s'agit du fossé de corps de place situé entre la courtine et la demi-lune. Même si sa largeur totale n'a pas été mise en évidence (17,50 m au minimum), son profil général a pu être déterminé.

Enfin, les différents remblais venant combler le fossé datent pour une partie des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier étant remblayé définitivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors du démantèlement complet du système défensif, dans le cadre du réaménagement urbain de Béthune.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

<i>Chronologie</i>	<i>Structures</i>	<i>Mobilier</i>	<i>Interprétation</i>
<i>Médiéval et moderne</i>	Un tronçon de rempart et fossé associé	Céramique Médaille en alliage cuivreux	Structures défensives

# ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

09 MARS 2010

N° 410-049-DIAG

PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS  
LE PREFET DE REGION

COPIE

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;  
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;  
VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;  
VU l'arrêté du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Véronique Chatenay-Dolto, directrice régionale des affaires culturelles de la région Nord-pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;  
VU le code de l'urbanisme, notamment l'article L. 425-11 ;

VU le dossier de : permis de construire  
Sous le n° : 062 119 09 00058  
déposé à la Mairie de : Béthune  
le : 21/12/2009  
par : Marc Leblanc  
promoteur

adresse de l'aménageur : 3, rue Nationale  
59280 - Armentières  
localisation : Boulevard Kitchener  
BE n 1119  
reçu le : 26/01/2010

**CONSIDERANT** que, l'aménagement est prévu sur un terrain situé intra muros en retrait du front des fortifications du XVIème siècle ;  
**CONSIDERANT** que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;  
**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Nord – Pas-de-Calais  
Département : Pas-de-Calais  
Commune : Béthune  
Localisation : Boulevard Kitchener  
BE n 1119  
Propriétaire : Marc Leblanc  
promoteur  
(M.)  
3, rue Nationale  
59280 - Armentières

Coordonnées Lambert I : x = 621.48 y = 1315.0 z = 21.0

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28, 29, 30 et 31 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière et doit dépasser le cadre de la simple présence absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (1 150m<sup>2</sup>). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de fenêtres réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise. Ces fenêtres devront permettre d'obtenir un échantillonnage satisfaisant

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographiques,...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

**Article 3 :** Le rapport devra comporter, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 4 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles 59, 60 et 61 du décret n° 2004-490 susvisé et suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

**Article 5 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à M. Marc Leblanc promoteur et M. le Maire de Béthune Hôtel de Ville Place du 4 Septembre 62407 BÉTHUNE Cédex.

Fait à Lille, le 15 FEV. 2010

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais  
et par délégation

  
La directrice régionale des affaires culturelles  
Véronique Châtenay-Dolto

## ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION

14 FEV. 2011

N° 10/049/DIAG/DESIGNATION

N° PATRIARCHE : 5655

### PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;  
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;  
VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 10/049 ;

#### ARRETE DE DESIGNATION

**Article 1 :** VAIANA Vincent est désigné comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Béthune, Boulevard Kitchener, BE n° 1119.

**Article 2 :** le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en 8 exemplaires dont trois exemplaires originaux.

Il devra comporter :

**Les données administratives et techniques**

1. Région, département, commune, lieu-dit ;
2. Numéro d'opération : (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG)
3. Références cadastrales (Année réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. Nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. Cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. Plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. Fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. Notice des résultats scientifiques éventuellement accompagnée d'illustrations (notice et illustrations étant livrées en format informatique) pouvant figurer dans les BSR.

**La présentation des résultats scientifiques**

1. Un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. Un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. Un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. La présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. La présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. Une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. Une synthèse d'ensemble remplaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

**Article 3 :** L'opération portera le n° 5655 dans la base Patriarche. Ce numéro figurera en page de couverture du rapport d'opération.

**Article 4 :** Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le

09 FEV. 2011

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par délégation,

La directrice régionale des affaires culturelles  
Véronique Chatenay-Dolto

## FICHE DE PROJET D'INTERVENTION

Inrap  
Institut national  
de recherches  
archéologiques  
preventives



## FICHE DE PROJET D'INTERVENTION

<b>Commune</b>	Béthune	<b>Code op.</b>	GA15152801
<b>Lieu dit</b>	Boulevard Kitchener		
<b>Dpt</b>	Pas-de-Calais		
<b>Réf. cadastre</b>	BE 1119		
<b>Surface à diagnostiquer / fouiller en m<sup>2</sup></b>	1 150	<b>réf SRA</b>	
<b>Type d'opération</b>	Diagnostic - Urbain		10/049
<b>Date réception prescription</b>	09/03/2010	PC 62 119 09 00058	

**Contraintes techniques**

**Vestiges attendus**

médiéval/moderne intra muros en retrait des fortifications du

**Profil RO**

médiévisite à profil urbaniste

**Méthodes et techniques envisagées**

- recalage de l'emprise du diagnostic sur les plans anciens de la ville de Béthune  
 - réalisation de sondages en puits permettant d'appréhender la stratigraphie du site et l'état de conservation  
 - fouille d'un nombre significatif de structures et relevé des vestiges en plan et en diagramme de Harris  
 - mise en perspective des vestiges avec les plans et cadastres anciens et avec les opérations récentes réalisées sur la ville

### VOLUMES PREVUS EN J/H

<b>Encadrement terrain</b>	5	<b>Encadrement étude</b>	5
<b>Techniciens terrain</b>	10	<b>Techniciens étude</b>	3
<b>Spécialistes terrain</b>		<b>Spécialistes étude</b>	7
<b>Topographie terrain</b>	1	<b>Topographie DAO étude</b>	5
<b>Moyens particuliers terrain</b>		<b>Moyens particuliers étude</b>	

### DELAIS DE REALISATION

<b>Durée terrain</b>	5	
<b>Durée étude</b>	7	
<b>Délai de rendu du rapport</b>	55	jours à compter de la fin de la phase terrain

**Observations**

Direction interrégionale  
 Nord-Picardie  
 518, rue Saint-Fuscien  
 80090 Amiens  
 Tél. 03 22 33 50 30  
 Fax 03 22 95 50 30



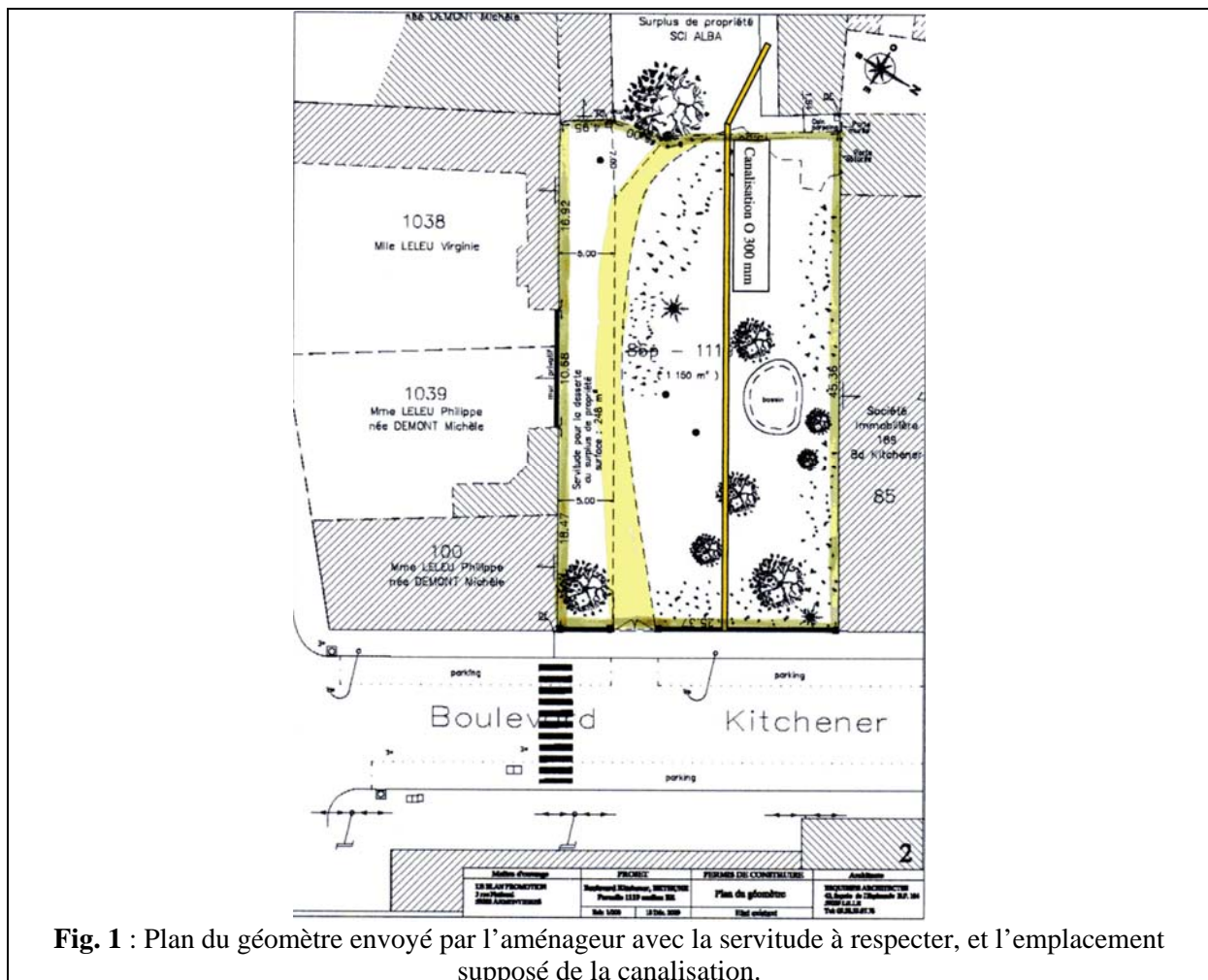
## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention

Ce diagnostic répond à une prescription du Service régional de l'archéologie (SRA), suite au dépôt d'un permis de construire en décembre 2009, pour la création d'un immeuble de 20 logements, par la société Marc Leblanc promoteur.

L'emprise du projet englobe l'ensemble de la parcelle BE 1119, selon les références cadastrales, soit 1150m<sup>2</sup>. Cette parcelle se situe à proximité de la Grand Place, dans l'îlot d'habitation sis entre le boulevard Kitchener, la place Lamartine, la rue Sadi Carnot et la rue Faidherbe. L'accès du chantier se fait uniquement par le premier boulevard nommé.

Ce terrain constitue depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le jardin d'une maison de maître située sur la parcelle adjacente, aussi l'emprise était largement arborée. Les arbres ont été abattus mais non dessouchés pour éviter toute destruction de vestiges archéologiques sous-jacents. Une autre contrainte était le respect d'une servitude de passage, située sur le côté sud du terrain, pour accéder à la parcelle BE 1118 (**Fig.1**). Celle-ci a été clôturée pour éviter tout incident, et a réduit notre zone d'intervention à 838 m<sup>2</sup>. Une canalisation d'assainissement avait été également mentionnée par l'actuel propriétaire. Elle se situait à 10m par rapport à notre limite nord, en ligne droite (**Fig.1**). Malgré notre distance de sécurité conservée de part et d'autre de la canalisation, le tracé de celle-ci a été découvert, d'orientation Ouest/Est, lors de l'ouverture de la tranchée 2 (**Fig.2**). Enfin, un bassin d'agrément, encore en eau, situé au centre nord de la parcelle a également été écarté de nos investigations. Cette zone a servi toutefois au stockage des terres.



**Fig. 1** : Plan du géomètre envoyé par l'aménageur avec la servitude à respecter, et l'emplacement supposé de la canalisation.





Cliché : V. Vincent

<b>BÉTHUNE (62)</b>	<b>Inrap</b>
<i>Boulevard Kitchener</i>	2011
Fig. 2 : Plan de la canalisation - 1/150ème	
Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne. Fond de plan parcellaire PPIGE	



## 1.2 Objectifs

D'après les plans anciens et le document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (DEPAVF) de la ville de Béthune<sup>1</sup>, la parcelle concernée par le projet se situe à proximité des remparts médiévaux et modernes (**Fig. 3**). Un des objectifs de ce diagnostic visait donc à déterminer la présence ou l'absence de telles structures à cet endroit de la ville et surtout reconnaître leur tracé, leur orientation et leur constitution. Il était également possible de déceler les abords des fortifications : internes, au sein de la ville médiévale, et externes, avec le fossé lié au système défensif. Béthune reste, en l'état actuel des découvertes, une ville d'origine médiévale. Aussi aucune autre période ne devait être concernée par nos investigations, ce qui s'est confirmé.

## 1.3 Méthodes mises en œuvre

Ce diagnostic s'est déroulé du lundi 14 février au mercredi 16 février 2011 avec la présence de trois personnes, de l'Institut National de recherche en archéologie préventive (INRAP) et d'un chauffeur de l'entreprise Beaussire, sous des conditions climatiques favorables. La pelle utilisée est une pelle à chenilles, de 20 tonnes avec un godet de curage de 2m de large.

En plus de la zone de servitude, 1 m de part et d'autre de la canalisation a été laissé pour des raisons évidentes de sécurité, ainsi que deux mètres le long du grand mur mitoyen au nord de la parcelle. Ainsi trois tranchées ont pu être réalisées respectivement de 71,43 m<sup>2</sup>, 65,49 m<sup>2</sup> et 73,96 m<sup>2</sup> de surface (**Fig.4**). Ces surfaces sont obtenues à partir de l'ouverture au sol de nos fenêtres, sans tenir compte d'éventuels paliers et talus. L'ouverture du diagnostic totalise 210,88m<sup>2</sup> soit 18,3 % de la surface totale de la parcelle. L'exiguïté du terrain a nécessité une gestion des terres en deux temps. Les deux premières tranchées ont dû être rebouchées avant d'entamer la troisième. L'ouverture s'est faite par paliers d'un rapport d'un sur un, le sédiment, majoritairement sableux était particulièrement meuble et instable.

Chaque coupe des trois tranchées répartie sur trois paliers, a fait l'objet de relevés au 1/20ème sur papier millimétré. L'enregistrement s'est effectué par Unités stratigraphiques (US) selon une numérotation continue au fil des tranchées.

Les relevés topographiques ont été dirigés par Marc Canonne (INRAP), secondé par Patrice Ladureau, au tachéomètre (Leica TS 06) référencé en système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - IGN69.

Le travail de post-fouille s'est partagé entre Patrice Ladureau, pour le traitement du mobilier (lavage et conditionnement) et la mise au net des relevés, et Vaiana Vincent, pour l'étude de la céramique, la rédaction du rapport et la mise en page des différentes planches.

## 2. CONTEXTES

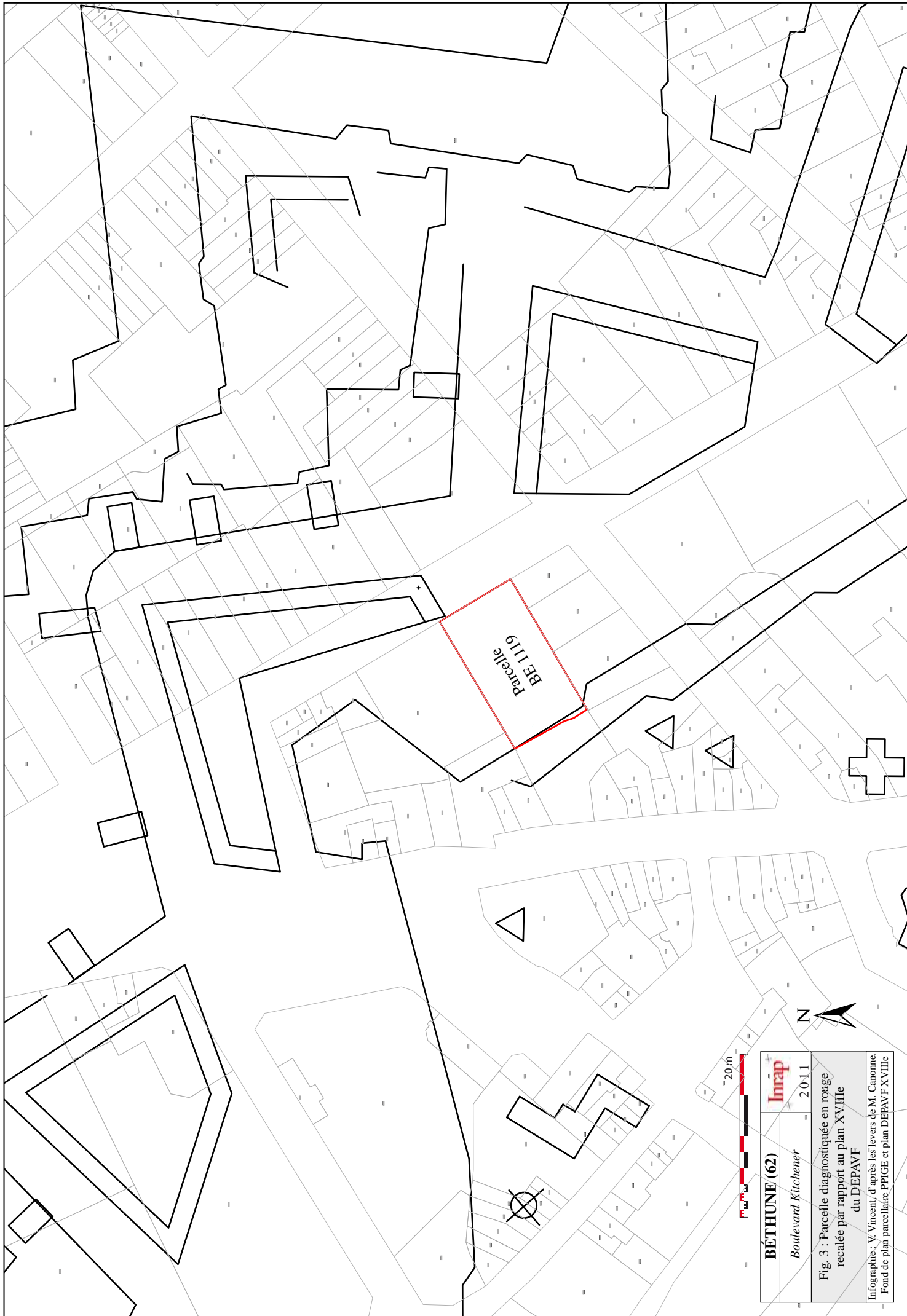
### 2.1 Contexte géographique et géologique

La ville de Béthune se situe dans le département du Pas-de-Calais, à la frontière entre le plateau de Flandres et celui de l'Artois. Elle est traversée par la Lawe, affluent de la Lys et se situe sur un promontoire de grès, de 32 m d'altitude (NGF) dont l'extraction a d'ailleurs été à plusieurs reprises reconnue à différents point de la ville<sup>2</sup>. La parcelle décrit elle-même une légère déclivité orientée S-O/N-E, passant de 32,074 m au sud-ouest à 30,891 m au nord-est (**Fig.5**).

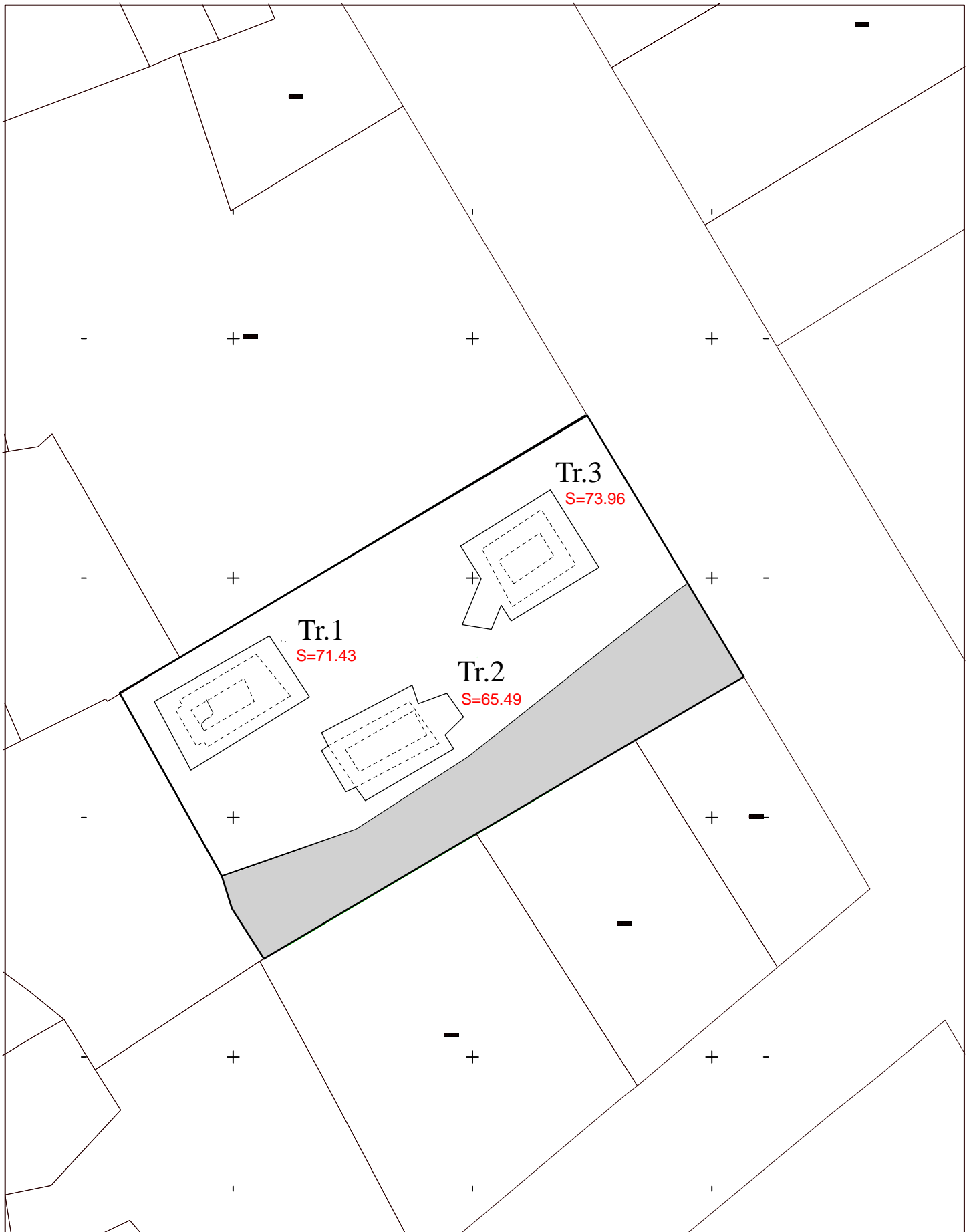
---

<sup>1</sup> Deloffre 2001


<sup>2</sup> Notte 2005, p. 12

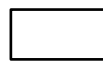

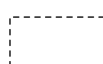


<b>BÉTHUNE (62)</b>	<b>Inrap</b>
Boulevard Kitchener	2011
Fig. 3 : Parcelle diagnostiquée en rouge recalée par rapport au plan XVIIIe du DEPAVF	
Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne. Fond de plan parcellaire PPIGE et plan DEPAVF XVIIIe	



 10 m

<b>BÉTHUNE (62)</b>	 2011
<i>Boulevard Kitchener</i>	
Fig.4 : Plan des tranchées - 1/200ème	
Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne. Fond de plan parcellaire PPIGE	

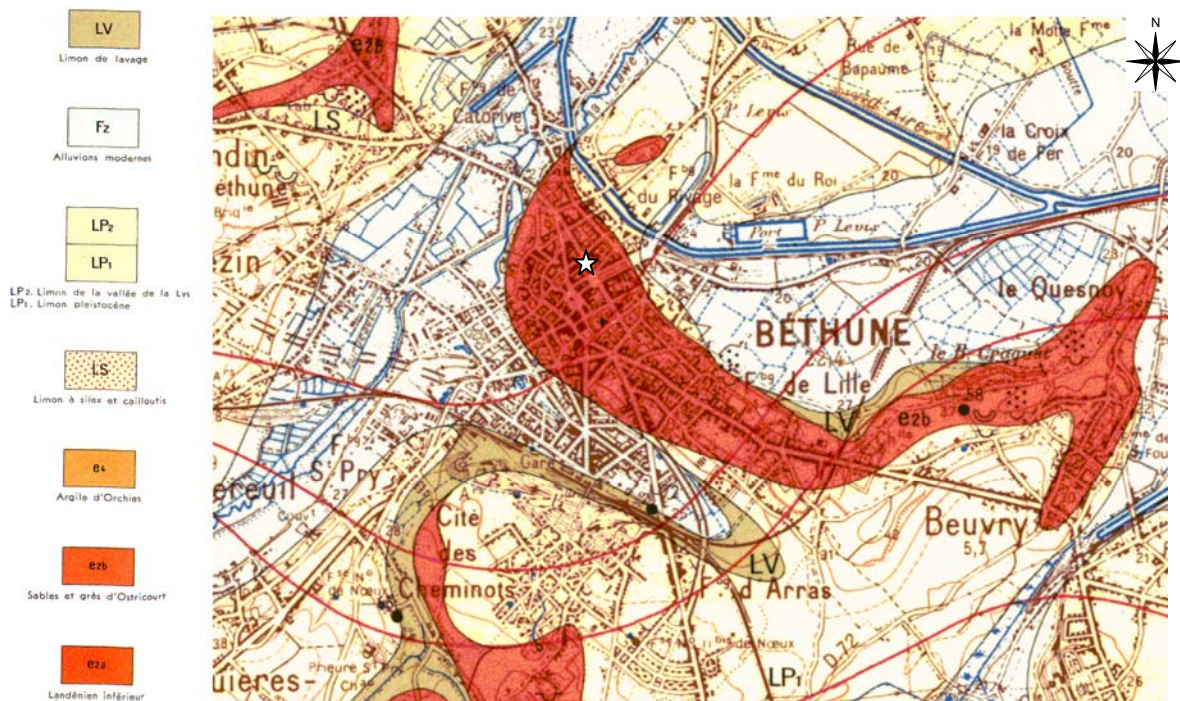
-  Emprise du diagnostic
-  Servitude à respecter
-  Pallier des tranchées







**Fig. 5 :** Carte IGN de Béthune et ses environs au 1/25 000<sup>e</sup>, avec localisation du chantier par une étoile blanche. Carte IGN, n° 2405 O.



**Fig. 6 :** Carte géologique de la ville de Béthune au 1/50 000<sup>e</sup>, avec localisation du chantier par une étoile blanche. Carte BRGM, n° 19.

D'un point de vue géologique, la parcelle diagnostiquée se situe au niveau le plus haut de la ville. Les sous-sols se composent de formations du Landénien inférieur composé de sable, tuffeau et d'argile (**Fig.6**), au-dessus desquels il peut y avoir la présence éventuelle de limon Pléistocène du Quaternaire.

Une étude de sol réalisée à l'amont du projet sur la partie Est de la parcelle peut également nous renseigner. Cette étude géotechnique s'est effectuée à partir de moyens pressiométriques de la résistance du sol (deux sondages) et de six forages destructifs. Elle recense : 8 m de remblais limono-sableux avec des débris de briques, des nodules calcaire, des graviers noirs et des pointes charbonneuses, correspondant sans aucun doute à nos niveaux anthropiques ; 8 m de niveaux de sables gris clair à gris foncé, pouvant correspondre aux sables du Landénien supérieur d'âge Tertiaire ; des argiles gris-bleu pouvant être sableuse jusqu'à 25 m de profondeur concordant avec les Argiles du Landénien Inférieur d'âge Tertiaire.

## 2.2 Contexte historique et archéologique

Les indices à Béthune d'une occupation antérieure à la période médiévale sont minimes. Le DEPAVF de Béthune mentionne la découverte de lithique du Paléolithique moyen en périphérie de la ville : à Hesdigneul-lès-Béthune, Vaudricourt, Vendin, Gosnay et Fouquereuil.

La fouille de la Z.A.C de Catorive, dirigée par V. Deloffre en 1994 et 1995 a révélé des indices d'occupation de l'Age du Bronze et de la Tène finale ainsi que des fossés de drainage du haut Moyen-âge avec du matériel de la fin V<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup> siècle et de l'époque carolingienne. Une nécropole mérovingienne a également été fouillée dans les années 1903-1906 à l'est de la ville.

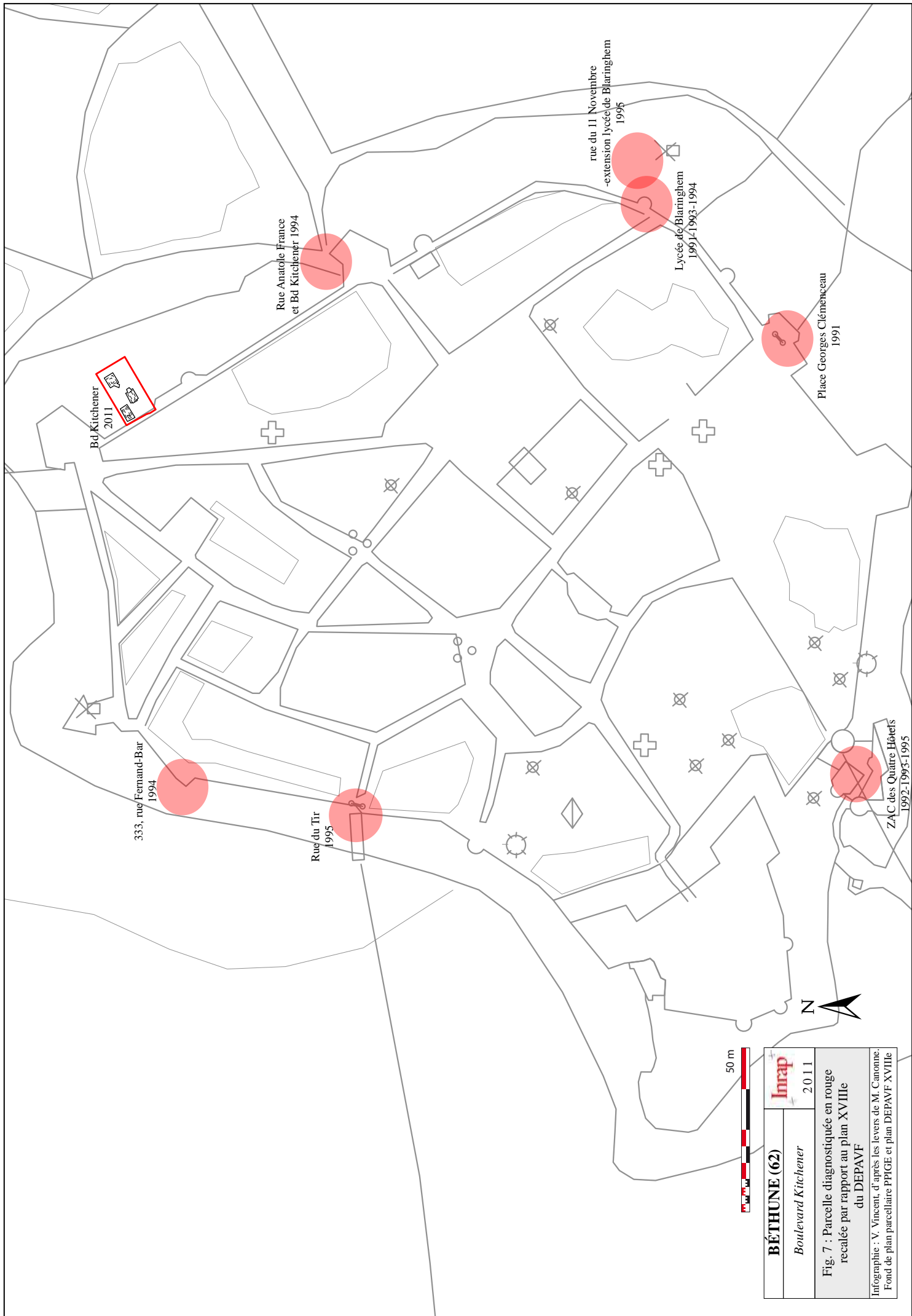
Les opérations concernant le Bas Moyen Age sont beaucoup plus nombreuses. Je renvoie pour cela le lecteur au document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (DEPAVF)<sup>3</sup> de la ville de Béthune qui relate de façon exhaustive toutes les opérations archéologiques jusqu'en 2001. Rappelons simplement les opérations de ces dix dernières années. Un diagnostic dirigé par Raphaël Clotuche<sup>4</sup> en 2001, au 175 de la rue Boutleux a mis au jour des murs et niveaux de sols à mettre en rapport avec le couvent des sœurs grises d'en Bas et l'hôpital civil, déjà repérés à proximité de cette parcelle. En 2004, deux opérations de diagnostics ont concerné la périphérie de la ville : une au sud du lieu dit « les quatre vents » réalisée par Julien Rappasse, qui n'a révélé qu'un réseau fossoyé dense du XIX<sup>e</sup> siècle ; et une par Samuel Desoutter dans la « rue d'Hastings et rue du Beau Marais », qui a détecté un réseau de fossés mais sans matériel datable. L'année 2005 a été marquée par une intervention de diagnostic au cœur de ville, en partie sud de la grande place, par Ludovic Notte. Celui-ci a repéré trois caves modernes et des niveaux organiques datés des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle posés à même de grandes dalles de grès liés à l'exploitation de cette pierre. Thierry Marcy, l'année suivante, exploita en diagnostic la partie nord de la grande Place et découvrit trois caves modernes, déjà mises au jour en 1980 par des bénévoles. Enfin, une opération de fouille archéologique en 2009 dirigée par Mathieu Lançon, qui fit suite à un diagnostic de David Labarre de 2007, a pu mettre en lumière un faubourg médiéval et moderne de Béthune des XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, composé d'un artisanat de forge, d'une tessonnrière céramique du XVII<sup>e</sup> siècle, d'une fosse avec de nombreux rejets de cuir, et d'un quartier d'habitation.

En ce qui concerne le système défensif de la ville précisément, les découvertes sont nombreuses et de plusieurs natures (**Fig.7**). Le rempart ou muraille, à proprement parler, a été observé en quatre points de la ville : lors de la fouille (1992, 1993, 1995) de 2Ha de la ZAC des Quatre-Hôtels ou Futura Centre ; d'un sauvetage urgent au 333, rue Fernand-Bar en 1994 ; de sondages à la rue du tir en 1995 ; et d'une opération du service technique de la ville rue Fernand-Bar. De même, le fossé et les différents remblais qui le comblent ont été reconnus à l'occasion d'un suivi de travaux rue Anatole-France et boulevard Kitchener en 1994 et d'observations, suite à l'extension du lycée Blaringhem, rue du 11-Novembre, en 1995. D'autres éléments distinctifs ont fait également l'objet d'opérations

<sup>3</sup> Deloffre 2001

<sup>4</sup> Clotuche (R.), Bilan scientifique Régional, 2001, p. 108-109.





**BÉTHUNE (62)**  
*Boulevard Kitchener*  
 2011  
**Inrap**

Fig. 7 : Parcelle diagnostiquée en rouge  
 recalée par rapport au plan XVIIIe  
 du DEPAVF

Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Camonne.  
 Fond de plan parcellaire PPIGE et plan DEPAVF XVIIIe

archéologiques : une tour d'artillerie du XV<sup>e</sup> siècle sous l'actuel lycée de Blaringhem, dans la rue susnommée, et la porte d'Arras repérée suite à un sauvetage programmé de 3600m<sup>2</sup> en 1991 sous la place Georges Clémenceau. Cette dernière découverte reste exceptionnelle puisqu'elle a mis au jour fossé, porte, courtine, caponnière et bastion sur une échelle chronologique s'étirant des XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, les fortifications Vauban ont été repérées à trois endroits : rue du 11-novembre et boulevard Victor-Hugo en 1994, à l'angle de la rue Édouard-Herriot et du boulevard Victor Hugo en 1995, rue du 11-novembre en 1996. Sauf mention contraire, toutes ces opérations archéologiques ont été effectuées par le Service Archéologique de la ville de Béthune, dirigé par Véronique Deloffre.

### 3. RÉSULTATS

Les découvertes du diagnostic réalisé en 2011 sont de deux natures : d'une part le rempart et de l'autre, le fossé.

#### 3.1 Le rempart

Le tronçon de rempart a été reconnu uniquement dans la tranchée 1, selon une orientation N-W/S-E (**Fig.8 et Fig. 9**). Sa conservation est différentielle puisqu'il dispose de deux cotes d'apparition : en coupe B, à 29,55 m et en coupe C, à 29 m NGF. Pour des raisons de sécurité, son tracé n'a pu être complètement reconnu. Seule une épaisseur minimum de 33 cm conservée a pu être observée. De même, la largeur totale du rempart n'a pu être relevée. Après avoir traité entièrement la tranchée 1, un sondage au niveau du rempart a permis d'observer uniquement une largeur minimum de 2m.

Ce rempart est constitué de gros blocs de grès grossièrement taillés, mesurant entre 20 et 30 centimètres, imbriqués pêle-mêle, avec de rares fragments de briques rouges. Le tout est lié avec du mortier beige à tonalité blanche et jaunâtre, parfois rosâtre. Il est assez sableux, compact et homogène avec quelques inclusions de terres cuites rouges centimétriques. Le fait important à signaler est qu'aucun parement n'est visible dans ce sondage. Les différentes opérations archéologiques sur le rempart ont montré que celui-ci était généralement parementé de « moellons de grès équarris (de module 0,26 x 0,18 m à 0,50 x 0,20 m) liés à du mortier de chaux de couleur ocre »<sup>5</sup>. En revanche, le tronçon dont on dispose ici correspond bien aux autres observations faites du rempart médiéval, notamment au niveau de la porte d'Arras où « le blocage interne est formé de gros moellons non équarris et de fragments de briques, le tout lié au mortier de chaux »<sup>6</sup>. Le parement de grès a sans doute été récupéré en grande partie lors de son démantèlement entre 1870 et 1879.

#### 3.2 Le fossé

Le fossé a été observé dans les trois tranchées (**Fig. 8-10-11**). Dans les deux premières, il dispose d'un pendage S-W/N-E bien marqué alors que dans le troisième celui-ci est inversé et devient N-E/S-W. On dispose ainsi d'une vision globale mais incomplète de ce fossé. Sa largeur minimum est de 17,50 m. Le fond du fossé n'a pas été décelé. La tranchée 3 atteint une profondeur de 27,94 m NGF, avec encore de nombreux remblais sous-jacents. Un sondage profond en tranchée 2, atteignant les 4,50 m de profondeur, montre toujours une succession de remblais. Si on s'appuie sur l'étude géotechnique, il semblerait que le fossé atteigne les 8 mètres de profondeur. Le pendage des différents remblais nous laisse deviner son profil : ses parois sont régulières et obliques, formant un angle de 45°.

---

<sup>5</sup> Deloffre, Roumegoux 1993, p.55.

<sup>6</sup> Deloffre, Roumegoux 1993, p.55.

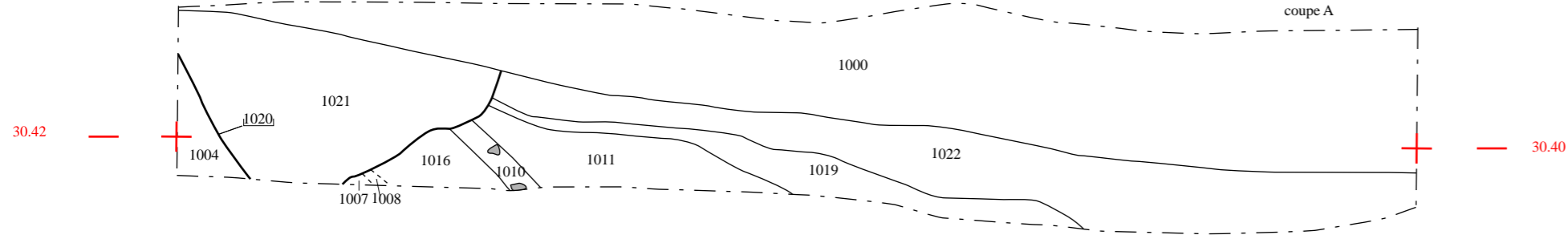




31



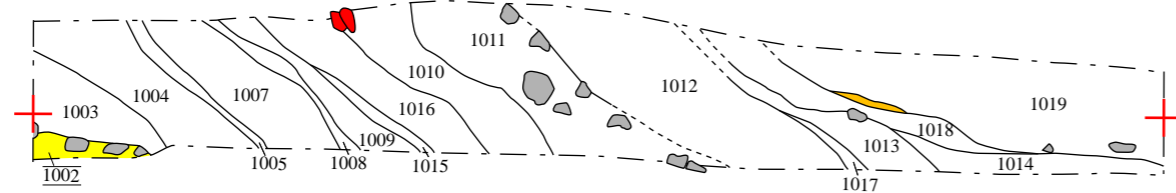
coupe A



30

29.59

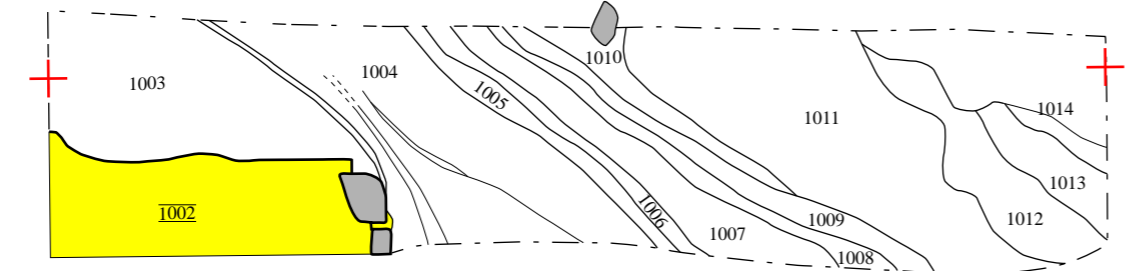
coupe B



29.069

29

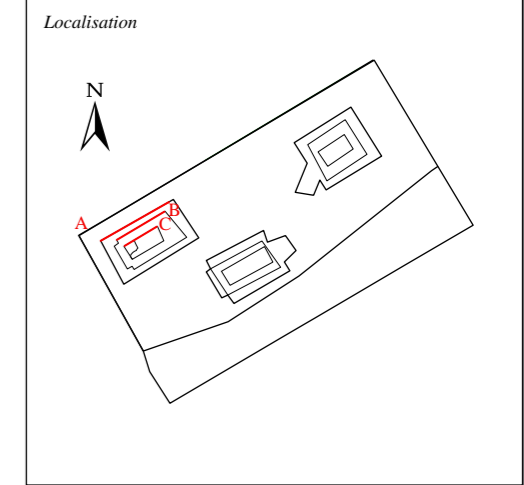
coupe C



Légende:

	brique
	grès
	mortier + caisson petit module
	mortier

<b>BÉTHUNE (62)</b>		
Boulevard Kitchener		2011
Fig. 8 : Tranchée 1 - coupes A, B et C - 1/40ème		
Dessins : P. Ladureau et C. Cercy; DAO : P. Ladureau		



- 1000: Terre de jardin actuelle
- 1002: Gros blocs de grès grossièrement taillés, imbriqués pêle-mêle, avec de rares fragments de briques rouges, dans un mortier beige à tonalité blanche et jaunâtre, parfois rosâtre assez sableux compact homogène avec inclusions de terres cuites rouges centimétriques. pas de parement visible.
- 1003: Sable homogène meuble brun-gris moyen avec nombreux cailloutis/gravier, quelques fragments de terres cuites rouges, quelques boulettes de mortier vert et jaune décimétrique, et de rares charbons millimétriques.
- 1004: Sable très homogène meuble grisâtre, avec quelques fins litages charbonneux et fins litages beiges/jaunes sableux.
- 1005: Sable homogène beige/jaunâtre avec quelques inclusions de charbons centimétriques.
- 1006: Sable homogène à teinte plus grise que 1005 avec nombreux charbons millimétriques et quelques inclusions de terres cuites oranges centimétriques.
- 1007: Sable homogène gris moyen avec rares charbons millimétriques, de rares inclusions de terres cuites oranges centimétriques et quelques fragments de grès centimétriques pulvérulents.
- 1008: Sable homogène jaune grisâtre sans inclusions.
- 1009: Sable gris moyen homogène avec de rares fragments de terres cuites rouges et de rares boulettes de mortier jaune centimétriques (infiltrations de 1010).
- 1010: Couche de démolition composée de fragment de mortier pulvérulent verdâtre avec des blocs de grès de module moyen (inf. à 20 cm) et des petits blocs de calcaire (inf. à 20 cm).
- 1011: Sable homogène très meuble gris moyen-rosâtre avec quelques cailloux, des boulettes de mortier gris centimétriques, de rares inclusions de terres cuites oranges centimétriques. En coupe B, quelques gros blocs de grès.
- 1012: Identique à 1007 en texture et inclusions avec en plus de rare blocs de grès et du mortier blanc pulvérulent collé autour du bloc (module moyen, inf. à 20 cm).
- 1013: Sable plus gras, un peu limoneux gris/beige hétérogène avec des zones plus noires et d'autres plus jaunâtres, rare fragment de briques rouges centimétriques et nombreux charbons centimétriques.
- 1014: Limon sableux assez compact jaunâtre avec poches plus grises mêlées à quelques rares fragments de terres cuites rouges. En fond de couche, fine couche de sable jaune meuble homogène avec des poches grises.
- 1015: Sable homogène meuble jeune-gris avec de rares petites inclusions de charbons.
- 1016: Identique que 1015 avec des teintes plus grises et des boulettes d'argile jaune/orangers et quelques petites inclusions de charbon centimétriques.
- 1017: Limon argileux compact gris beige avec quelques charbons centimétriques.
- 1018: Sable assez gras hétérogène beige à poches grises avec quelques petits fragments de grès (inf. à 10 cm) et du mortier jaune.
- 1019: Sable homogène très meuble gris moyen avec nombreux fragments de briques jaunes, des petits blocs de grès et des fragments de terres cuites rouges centimétriques.
- 1020: Fosse à bord évasé.
- 1021: Comblement sableux homogène brun-gris meuble.
- 1022: Remblais de caisson et mortier dans une matrice sableuse brun meuble.

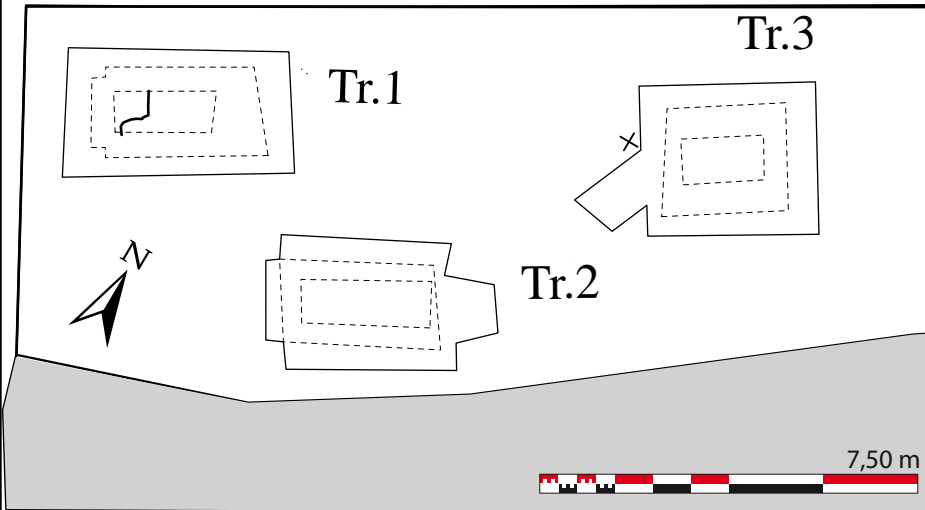


Cliché : V. Vincent





Cliché: V. Vincent



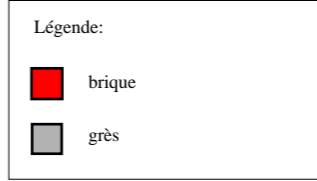
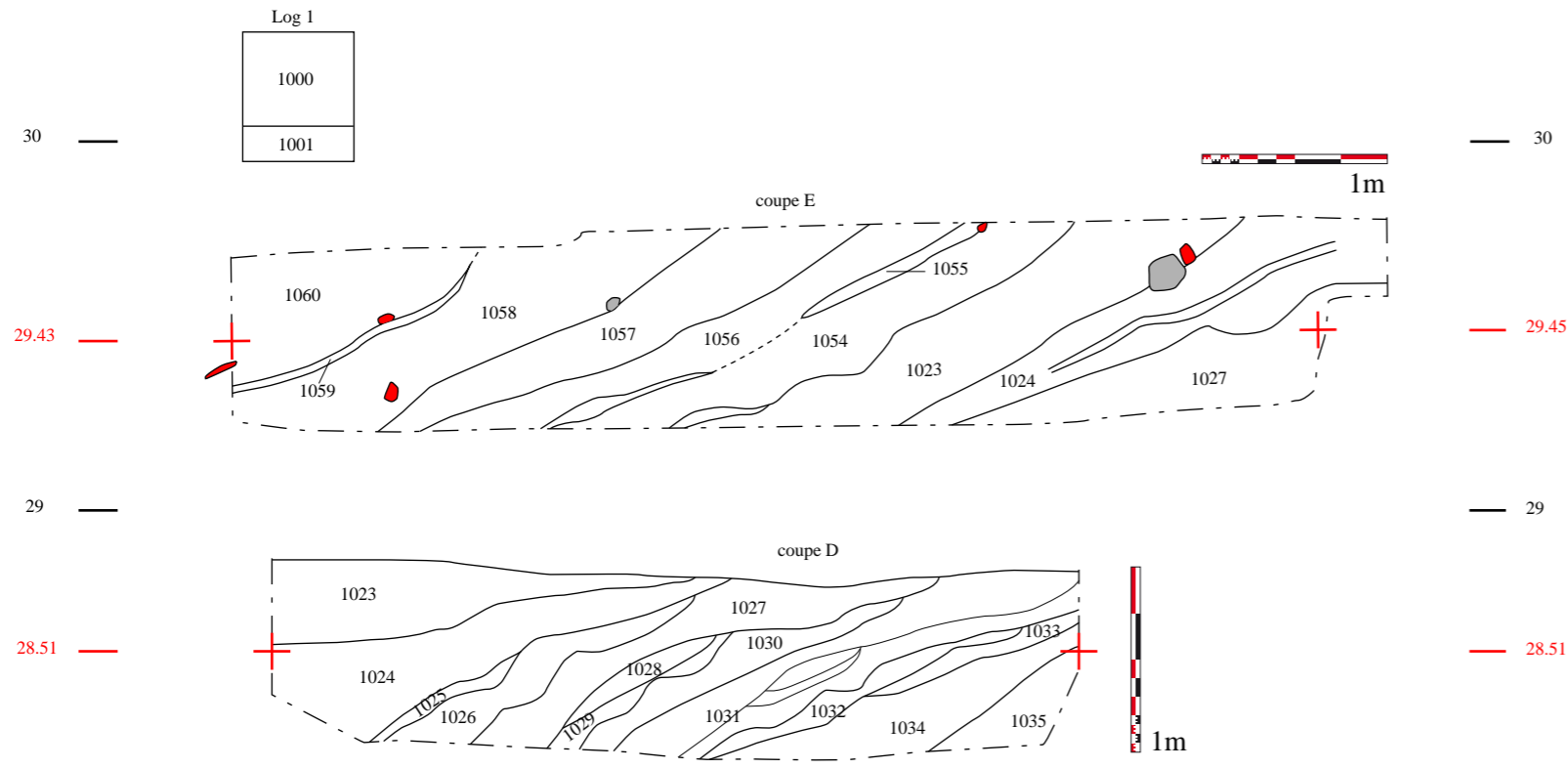
<b>BÉTHUNE (62)</b>	<b>Inrap</b>
<i>Boulevard Kitchener</i>	2011
Fig.9 : Plan du rempart- 1/150ème et clichés	
Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne. Fond de plan parcellaire PPIGE	



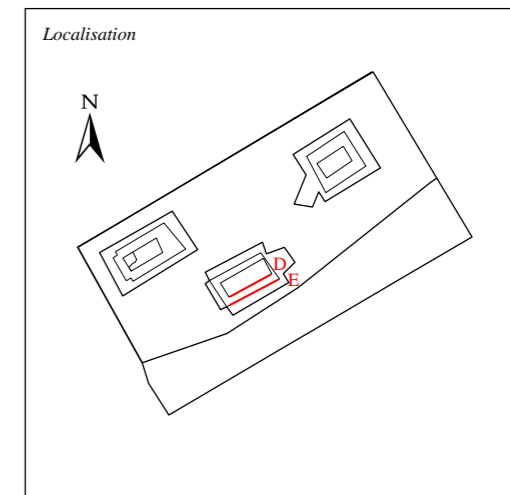
Cliché: V. Vincent





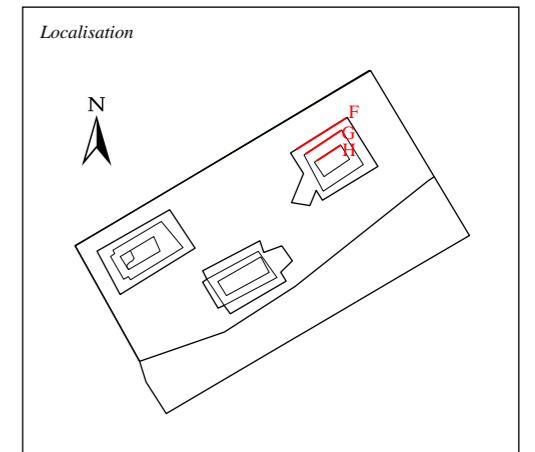
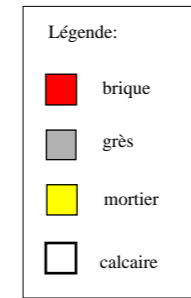
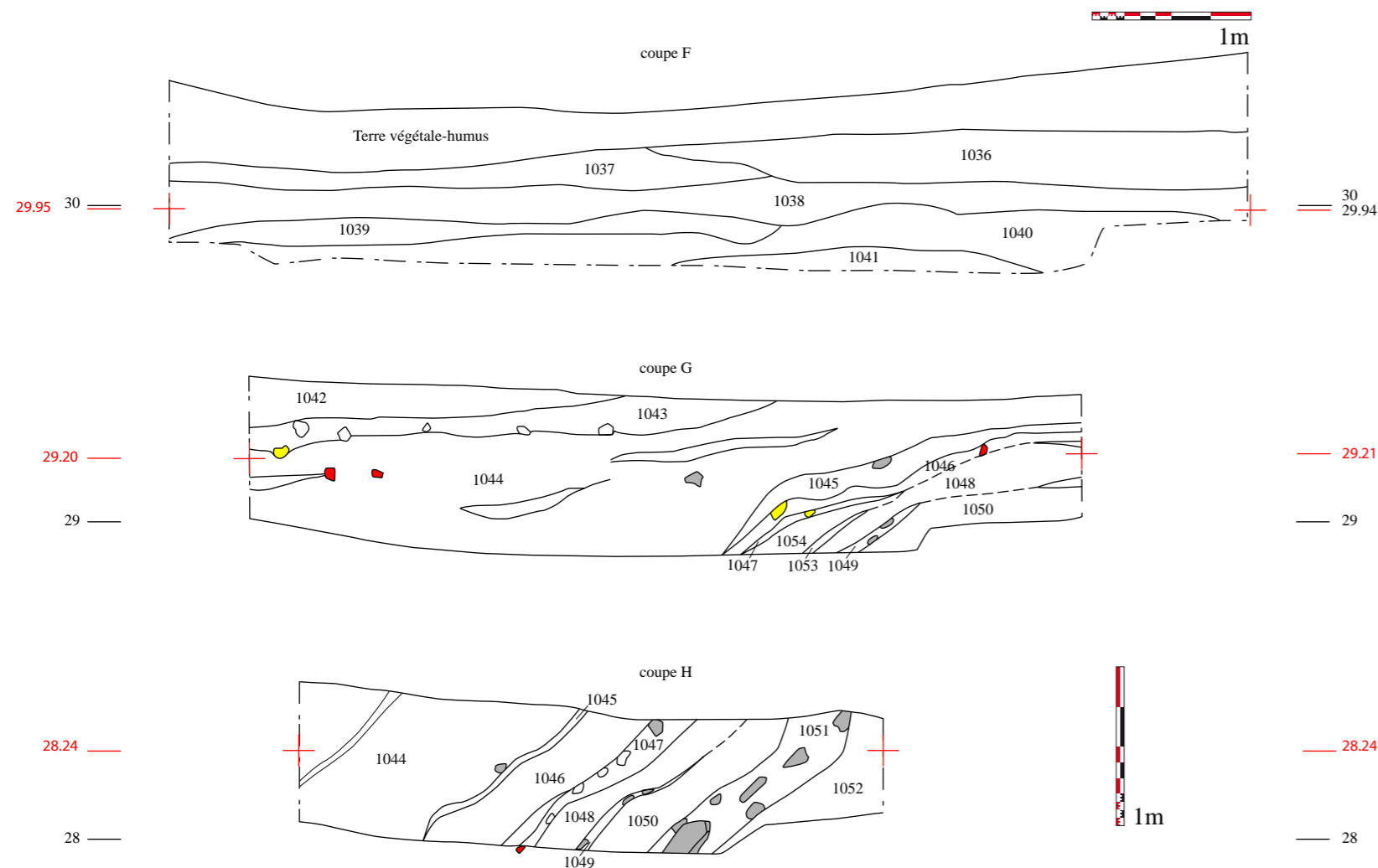


- 1000 : Terre de jardin actuelle
- 1001 : Limon sableux brun jaunâtre avec inclusions de charbons et terres cuites oranges centimétriques+ quelques blocs de grès
- 1023 : Limon sableux hétérogène gris à poches jaunes avec quelques inclusions de terres cuites oranges et des charbons centimétriques.
- 1024 : Limon sableux assez compact jaunâtre avec poches plus grises mêlées à quelques rares fragments de terres cuites rouges. En fond de couche, fine couche de sable jaune meuble homogène avec des poches grises.
- 1025 : Limon sableux homogène gris avec quelques fragments de briques rouges/violacées.
- 1026 : Limon sableux homogène gris moyen avec fragments de grès centimétriques, boulettes de mortier vert et jaune et quelques terres cuites oranges centimétriques.
- 1027 : Limon sableux hétérogène gris et jaune avec quelques fragments de mortier centimétriques.
- 1028 : Identique à 1027 avec moins d'inclusions grises.
- 1029 : Identique à 1025 avec en plus des fragments de mortier millimétriques.
- 1030 : Limon sableux homogène compact jaune avec peu d'inclusions grises et de la terre cuite orange.
- 1031 : Limon sableux homogène compact à poches grises avec quelques fragments de grès centimétriques et de rare terre cuite orange.
- 1032 : Limon sableux homogène compact gris moyen à avec nombreuses inclusions de charbon, des terres cuites oranges, et du mortier millimétriques.
- 1033 : Limon sableux homogène gris brun avec peu d'inclusions de mortier blanc centimétriques.
- 1034 : Limon sableux hétérogène gris moyen avec des poches jaunes, quelques charbons millimétriques et de rares terres cuites oranges millimétriques.
- 1035 : Limon jaune homogène avec des poches grises et de la terre cuite rouge.
- 1054 : Limon brun avec blocs de grès, cailloutis et rares boulettes d'argile.
- 1055 : Sablon gris.
- 1056 : Sable brun à boulettes argileuses grises avec cailloutis.
- 1057 : Sable brun clair légèrement limoneux.
- 1058 : Sable brun avec bioturbations.
- 1059 : Sablon jaune.
- 1060 : Identique à 1058.



Cliché : V. Vincent





- 1036 : Limon sableux homogène assez compact gris foncé avec nombreux racinaires, quelques cailloutis et des petits poches plus jaunes.
- 1037 : Casson de briques rouges mêlé à du mortier jaune pulvérulent.
- 1038 : Limon collant hétérogène gris à poches jaunes avec de rares terres cuites rouges centimétriques et quelques fragments de grès centimétriques.
- 1039 : Limon assez compact jaune homogène avec quelques terres cuites oranges et des grès centimétriques.
- 1040 : Limon sableux assez collant compact hétérogène à dominante grise avec quelques poches plus jaunes, de rare terre cuite rouge centimétrique et des fragments de grès millimétriques.
- 1041 : Limon sableux meuble hétérogène avec des boulettes grises et jaunes parfois plus beiges.
- 1042 : Remblai en stabilisation très légèrement argileux brun/jaune, stérile.
- 1043 : Remblai en stabilisation sur le fossé: matériaux de construction très fragmentaires (craie, briques, mortier).
- 1044 : Comblement hétérogène limoneux très compact gris avec nombreuses poches jaunes centimétriques, quelques inclusions de terre cuite orange, des fragments de craie et de grès décimétriques.
- 1045 : Fine couche de sable violacé avec des cailloutis.
- 1046 : Sable très compact homogène jaune avec rares inclusions de terres cuites rouges et fragments de grès centimétriques.
- 1047 : Épandage de fragments de craie et grès décimétriques avec mortier blanc compact en vrac et quelques fragments de briques rouges.
- 1048 : Sable homogène meuble jeune grisâtre.
- 1049 : Même épandage que 1051 en plus fin avec juste des fragments de grès centimétriques.
- 1050 : Sable homogène meuble jaune avec rares cailloutis.
- 1051 : Épandage de gros blocs de grès (de même module que 1002) lié à du sable gris violet très clair et très meuble.
- 1052 : Limon sableux très compact jaune avec nombreuses inclusions de terres cuites rouges, des fragments de grès centimétriques, quelques charbons millimétriques.
- 1061 : Sablon violet avec fragment de grès décimétrique.
- 1062 : US strictement identique à 1048.
- 1063 : Creusement fossé



Cliché : V. Vincent

Les différents remblais sont liés à la démolition des fortifications et au comblement du fossé dans le but de créer de nouveaux îlots d'habitation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils se constituent d'une succession de remblais sableux meubles, assez homogènes, jaunes-beiges à grisâtres. On repère parfois des niveaux de démolition composés de matériaux de construction très fragmentaires (craie, briques, mortier, blocs de grès). Des couches, comme 1019 et 1022 en tranchée 1 et 1038 à 1043 en tranchée 3, composées de limon sableux mêlé parfois à des matériaux de construction, viennent ici en stabilisation sur le fossé.

Une découverte intéressante est à noter dans le fossé, en us 1004. Il s'agit d'une médaille creuse en alliage cuivreux, qui pourrait être interprétée comme un reliquaire. Elle mesure 1,4 cm de diamètre et présente sur ses deux faces un personnage. Au recto, l'un semble tenir un livre sous son bras gauche et tenir un sceptre dans la main droite. Il est surmonté de deux lettres « S » et « L ou T ». Au verso, un homme habillé d'une robe, tient une épée et est entouré d'un « S » et d'un « G ». On peut tout à fait imaginer qu'il s'agit d'une référence à Saint Georges souvent représenté avec une épée pour avoir terrassé le dragon.



**Fig. 12** : Médaille en alliage cuivreux prise à la binoculaire avec un grossissement x 8. Cliché : V. Vincent.

Le style des personnages rappelle davantage les canons médiévaux même si la médaille a été découverte en contexte moderne.

#### 4. ÉTUDE CÉRAMIQUE

Le diagnostic, boulevard Kitchener à Béthune a livré un très faible nombre de tessons céramiques soit 75 pour 6 individus reconnus. Ce mobilier provient essentiellement des remblais de comblement du fossé. Le matériel est très fragmentaire mais présente une bonne conservation. Il est néanmoins hétérogène et un même ensemble regroupe plusieurs périodes.

D'un point de vue technique, les us 1001 et 1004, respectivement des tranchées 2 et 1 sont assurément modernes, des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Trois tessons présentent une glaçure épaisse très brune caractéristique de cette époque. L'us 1004 présente également du matériel résiduel comme une terrine en terre cuite grise (TCG), à lèvre rabattue sur l'extérieur et col bombé, qu'on retrouve davantage dans des contextes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle.

L'us 1023, en tranchée 2 présente un ensemble composé de deux individus homogènes. Celui-ci se compose d'un pichet en TCG, à col évasé et lèvre en bandeau qu'on retrouve généralement dans la seconde moitié XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> sur le site de production d'Ardres notamment, dans le Pas-de-Calais<sup>7</sup> ; et d'une tèle à lèvre en bandeau confondu, correspondant au même intervalle chronologique. Ce matériel est malgré tout résiduel puisqu'une us, 1034, sous-jacente à 1023, dispose d'une lèvre de pot de fleur à lèvre saillante en amande, caractéristique des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, une unique us, 1044, a révélé des fragments de céramique en tranchée 3. Celui-ci semble également très hétérogène. On peut observer une lèvre de tèle identique à celle découverte dans l'us

<sup>7</sup> Pouriel 2002



1023 associée à un fragment d'assiette en terre cuite blanche à glaçure verte (TCB-gl) correspondant davantage à un intervalle chronologique de la seconde moitié XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.

Le fossé a été comblé en partie au cours de l'époque moderne entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle pour être véritablement scellé au XIX<sup>e</sup> siècle lors du remblaiement général et de la destruction des structures défensives.

## **CONCLUSION**

Le diagnostic du boulevard Kitchener à Béthune a révélé une partie du système défensif de la ville médiévale et moderne. La parcelle diagnostiquée se trouvant sur les hauteurs de Béthune, le tracé du rempart dans cette partie de la ville n'a pas changé. Les remparts Vauban se sont appuyés sur le tracé médiéval. Par comparaison avec les autres interventions archéologiques dans la ville sur des vestiges de même nature, ce tronçon de rempart semble de même constitution que ses homologues médiévaux.

En revanche, d'après les différents plans, le fossé médiéval semble avoir été fortement remanié à l'époque de Vauban. En effet, le plan du XVI<sup>e</sup> du DEPAVF montre un fossé beaucoup plus large, qui sera ensuite réaménagé avec la mise en place de demi-lune. D'après le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle du même ouvrage, la parcelle se situe entre la courtine et une demi-lune, sur le fossé du corps de place, qu'on retrouve en coupe dans les trois tranchées.

Enfin, les différents remblais venant combler le fossé datent pour une partie des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle pour être remblayé définitivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre du réaménagement urbain de Béthune.

TABLEAU DE COMPTAGE CÉRAMIQUE

Tr.	US	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI
1	1001		XVIIIe-XIXe	grès					1				1	
				TCR-gl					1				1	
				TCG					5				5	
				TCR					2	1			3	
				TCR-glbrune					2				2	
1	1004		XVIIIe-XIXe	TCG	1004-1	terrine	TR1	1					1	1
				TCR-gl					3				3	
				TCB-glbrune					1				1	
1	1009			grès					1				1	
				TCR-gl					2				2	
2	1023		Seconde moitié XIVe – Début XVe (résiduel)	TCR					3				3	
				TCG							1		1	
				TCG	1023-1	pichet	PI1	1					1	1
				TCG	1023-2	tèle	T1	1					1	1
2	1026			TCG					3				3	
				TCB-gl					1				1	
				TCR-gl					1				1	
				TCR					2				2	
2	1034		XVIIe-XVIIIe	TCG					3		1		4	
				TCR					1				1	
				TCR	1034-1	pot de fleur	PF1	1					1	1
2	SD profond			TCG					6	1			7	
				TCR					3				3	
				TCR-gl					2				2	
				TCR-gl/eng					1				1	

3	1044	XVIe-XVIIe	TCR-gl						1					1		
			TCB-gl	1044-1	assiette				1					1		1
			TCR						1	1				2		
			grès						1					1		
			TCR-gl/eng						1		1			2		
			TCG						10					10		
			TCG	1044-2	tèle				1					1		1
3	1050		TCR						1					1		
			TCG						3					3		
			grès						1					1		
<b>TOTAL</b>														75		6

Légende:

- TCG: Terre cuite grise
- TCR: Terre cuite rouge
- TCR-gl: Terre rouge glaçurée
- TCR-gl/eng: Terre cuite rouge glaçurée sur engobe
- TCR-gl brune: Terre cuite rouge à glaçure brune
- TCB-gl: Terre cuite blanche glaçurée

**ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES TRANCHÉES**

N°	parcelle	orientation	Longueur	largeur	surface en m2	profondeur max
TR.1	BE 1119	S-W/N-E	11	6,5	71,43	2,60 m
TR.2	BE 1120	S-W/N-E	9,6	6,9	65,49	3,28 m
TR.3	BE 1121	S-W/N-E	8,85	7,64	73,96	3,07 m

**ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES COUPES**

N° coupe	Format	Support	Sujet
A	A3	millimétré	Coupe du palier supérieur de la tranchée 1.
B	A3	millimétré	Coupe du palier médian de la tranchée 1.
C	A4	millimétré	Coupe du palier inférieur de la tranchée 1, rempart 1002.
D	A4	millimétré	Coupe du palier inférieur de la tranchée 2.
E	A3	millimétré	Coupe du palier médian de la tranchée 2.
F	A4	millimétré	Coupe du palier supérieur de la tranchée 3.
G	A3	millimétré	Coupe du palier médian de la tranchée 3.
H	A3	millimétré	Coupe du palier inférieur de la tranchée 3.

**ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES NUMÉRIQUES**

N° cliché	Tranchée	Auteur	Sujet
IMG 2124-2127		V. Vincent	Vue générale de la parcelle vierge de sondages
IMG 2128-2130	1	V. Vincent	Vue générale rempart 1002.
IMG 2131-2132	1	V. Vincent	Détail rempart 1002.
IMG 2133-2135	1	V. Vincent	Vue générale paliers sud.
IMG 2136-2138	1	V. Vincent	Vue générale paliers nord.
IMG 2142-2145	1	V. Vincent	Coupe A.
IMG 2146-2147	1	V. Vincent	Coupe B.
IMG 2148-2152	1	V. Vincent	Coupe C.
IMG 2153-2156	2	V. Vincent	Vue générale paliers ouest.
IMG 2157-2159	2	V. Vincent	Vue générale paliers sud.
IMG 2160-2162	2	V. Vincent	Vue générale paliers nord.
IMG 2163-2164	2	V. Vincent	Coupe E.
IMG 2165-2168	2	V. Vincent	Coupe D.
IMG 2174-2176	2	V. Vincent	Sondage profond.
IMG 2177-2180	1	V. Vincent	Sondage rempart.
IMG 2181-2184	3	V. Vincent	Vue générale paliers nord.
IMG 2185-2189	3	V. Vincent	Vue générale paliers sud.
IMG 2190	3	V. Vincent	Vue générale paliers nord.
IMG 2191-2193	3	V. Vincent	Coupe F.
IMG 2194-2197	3	V. Vincent	Coupe G.
IMG 2198-2201	3	V. Vincent	Coupe H.
IMG 2202-2204	3	V. Vincent	Vue générale paliers est.

## ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES US

N°	tranchée	type	sur	sous	description	dimension	coupe	mobilier	datation
1000	1 , 2 et 3	positive	1021/1001/1036		Terre de jardin actuelle	É=0,50m	A/F	-	-
1001	1	positive	1060	1000	Limon sableux brun jaunâtre avec inclusions de charbons et terres cuites oranges centimétriques+ quelques blocs de grès	É=0,20m	log1	12 fragments céramique	XVIIIe- XIXe
1002	1	construite	-	1053	Gros blocs de grès grossièrement taillés, imbriqués pêle-mêle, avec de rares fragments de briques rouges, dans un mortier beige à tonalité blanche et jaunâtre, parfois rosâtre assez sableux compact homogène avec inclusions de terres cuites rouges centimétriques. pas de parement visible	l=1,90m (mini), É=0,50m (mini)	C	-	-
1003	1	positive	1053	1004	Sable homogène meuble brun-gris moyen avec nombreux cailloutis/gravier, quelques fragments de terres cuites rouges, quelques boulettes de mortier vert et jaune décimétriques, et de rares charbons millimétriques.	É=0,76m	B/C	-	-
1004	1	positive	1003	1005	Sable très homogène meuble grisâtre, avec quelques fins litages charbonneux et fins litages beiges/jaunes sableux.	É=0,60m	B/C	1 médaille en alliage cuivreux et 5 fragments de céramique	XVIIIe- XIXe
1005	1	positive	1004	1006	Sable homogène beige/jaunâtre avec quelques inclusions de charbons centimétriques.	É=0,08m	B/C	-	-
1006	1	positive	1005	1007	Sable homogène à teinte plus grise que 1005 avec nombreux charbons millimétriques et quelques inclusions de terres cuites oranges centimétriques.	É=0,08m	C	-	-
1007	1	positive	1006	1008	Sable homogène gris moyen avec rares charbons millimétriques, de rares inclusions de terres cuites oranges centimétriques et quelques fragments de grès centimétriques pulvérulents.	É=0,26m	B/C	-	-
1008	1	positive	1007	1009	Sable homogène jaune grisâtre sans inclusions.	É=0,10m	B/C	-	-

1009	1	positive	1008	1015	Sable gris moyen homogène avec de rares fragments de terres cuites rouges et de rares boulettes de mortier jaune centimétriques (infiltrations de 1010).	É=0,24m	B/C	3 fragments de céramique	-
1010	1	positive	1016	1011	Couche de démolition composée de fragments de mortier pulvérent verdâtre avec des blocs de grès de module moyen (inf. à 20 cm) et des petits blocs de calcaire (inf. à 20 cm)	É=0,20m	B/C	-	-
1011	1	positive	1010	1012	Sable homogène très meuble gris moyen-rosâtre avec quelques cailloux, des boulettes de mortier gris centimétriques, de rares inclusions de terres cuites oranges centimétriques. En coupe B, quelques gros blocs de grès.	É=1,26m	B/C	-	-
1012	1	positive	1011	1017	Identique à 1007 en texture et inclusions avec en plus de rare bloc de grès et du mortier blanc pulvérent collé autour du bloc (module moyen, inf. à 20 cm).	É=0,28m	C	-	-
1013	1	positive	1017	1014	Sable plus gras, un peu limoneux gris/beige hétérogène avec des zones plus noires et d'autres plus jaunâtres, rare fragment de briques rouges centimétriques et nombreux charbons centimétriques.	É=0,22m	C	-	-
1014	1	positive	1013	1018	Limon sableux assez compact jaunâtre avec poches plus grises mêlées à quelques rares fragments de terres cuites rouges. En fond de couche, fine couche de sable jaune meuble homogène avec des poches grises.	É=1,30m	B/C	-	-
1015	1	positive	1009	1016	Sable homogène meuble jaune-gris avec de rares petites inclusions de charbons.	É=0,06m	B	-	-
1016	1	positive	1015	1010	Identique que 1015 avec des teintes plus grises et des boulettes d'argile jaune/oranger et quelques petites inclusions de charbons centimétriques.	É=0,56m	B	-	-
1017	1	positive	1013	1012	Limon argileux compact gris beige avec quelques charbons centimétriques.	É=0,08m	B	-	-

1018	1	positive	1014	1019	Sable assez gras hétérogène beige à poches grises avec quelques petits fragments de grès (inf. à 10 cm) et du mortier jaune.	É=0,14m	B	-	-
1019	1	positive	1018	1022	Sable homogène très meuble gris moyen avec nombreux fragments de briques jaunes, des petits blocs de grès et des fragments de terres cuites rouges centimétriques.	É=0,50m	A/B	-	-
1020	1	négative	1022	1021	Fosse à bord évasé.	l=2,12m, p=1,18m	A	-	-
1021	1	positive	1020	1000	Comblement sableux homogène brun-gris meuble.	É=1,18m	A	-	-
1022	1	positive	1019	1020	Remblais de caisson et mortier dans une matrice sableuse brun meuble.	É=0,46m	A	-	-
1023	2	positive	1024	1054	Limon sableux hétérogène gris à poches jaunes avec quelques inclusions de terres cuites oranges et des charbons centimétriques.	É=0,46m	E/D	6 fragments de céramique	Seconde moitié XIVe-début XVe (résiduel)
1024	2	positive	1025	1023	Limon sableux assez compact jaunâtre avec poches plus grises mêlées à quelques rares fragments de terres cuites rouges. En fond de couche, fine couche de sable jaune meuble homogène avec des poches grises.	É=0,56m	E/D	-	-
1025	2	positive	1026	1024	Limon sableux homogène gris avec quelques fragments de briques rouges/violacées.	É=0,08m	D	-	-
1026	2	positive	1027	1025	Limon sableux homogène gris moyen avec fragments de grès centimétriques, boulettes de mortier vert et jaune et quelques terres cuites oranges centimétriques.	É=0,26m	E/D	7 fragments de céramique	-
1027	2	positive	1028	1026	Limon sableux hétérogène gris et jaune avec quelques fragments de mortier centimétrique.	É=0,34m	D	-	-
1028	2	positive	1029	1027	Identique à 1027 avec moins d'inclusions grises.	É=0,12m	D	-	-
1029	2	positive	1030	1028	Identique à 1025 avec en plus des fragments de mortier millimétriques.	É=0,14m	D	-	-
1030	2	positive	1031	1029	Limon sableux homogène compact jaune avec peu d'inclusion grise et de la terre cuite orange.	É=0,24m	D	-	-

1031	2	positive	1032	1030	Limons sableux homogène compact à poches grises avec quelques fragments de grès centimétriques et de rare terre cuite orange.	É=0,32m	D	-	-
1032	2	positive	1033	1031	Limons sableux homogène compact gris moyen à avec nombreuses inclusions de charbon, des terres cuites oranges, et du mortier millimétriques.	É=0,16m	D	-	-
1033	2	positive	1034	1032	Limons sableux homogène gris brun avec peu d'inclusions de mortier blanc centimétriques.	É=0,10m	D	-	-
1034	2	positive	1035	1033	Limons sableux hétérogène gris moyen avec des poches jaunes, quelques charbons millimétriques et de rare terre cuite orange millimétrique.	É=0,40m	D	6 fragments de céramique	XVIIe- XVIIIe
1035	2	positive	-	1034	Limons jaunes homogène avec des poches grises et de la terre cuite rouge.	É=0,34m	D	-	-
1036	3	positive	1037	1000	Limons sableux homogène assez compact gris foncé avec nombreux racinaires, quelques cailloutis et des petits poches plus jaunes.	É=0,32m	F	-	-
1037	3	positive	1038	1036	Casson de briques rouges mêlé à du mortier jaune pulvérulent.	É=0,26m	F	-	-
1038	3	positive	1039	1037	Limons collant hétérogène gris à poches jaunes avec de rares terres cuites rouges centimétriques et quelques fragments de grès centimétriques.	É=0,34m	F	-	-
1039	3	positive	1040	1038	Limons assez compact jaune homogène avec quelques terres cuites oranges et des grès centimétriques.	É=0,18m	F	-	-
1040	3	positive	1041	1039	Limons sableux assez collant compact hétérogène à dominante grise avec quelques poches plus jaunes, de rare terre cuite rouge centimétrique et des fragments de grès millimétriques.	É=0,40m	F	-	-
1041	3	positive	1042	1040	Limons sableux meuble hétérogène avec des boulettes grises et jaunes parfois plus beiges.	É=0,14m	F	-	-
1042	3	positive	1043	1041	remblai en stabilisation très légèrement argileux brun/jaune, stérile.	É=0,32m	G	-	-
1043	3	positive	1044	1042	remblai en stabilisation sur le fossé: matériaux de construction très fragmentaires (craie, briques, mortier)	É=0,24m	G	-	-



1044	3	positive	1045	1043	Comblement hétérogène limoneux très compact gris avec nombreuses poches jaunes centimétriques, quelques inclusions de terre cuite orange, des fragments de craie et de grès décimétriques.	É=1,02m	G/H	18 fragments de céramique	XVIe- XVIIe
1045	3	positive	1046	1044	Fine couche de sable violacé avec des cailloutis.	É=0,18m	G/H	-	-
1046	3	positive	1047	1045	Sable très compact homogène jaune avec rares inclusions de terres cuites rouges et fragments de grès centimétriques.	É=0,30m	G/H	-	-
1047	3	positive	1062	1046	Epannage de fragments de craie et grès décimétriques avec mortier blanc compact en vrac et quelques fragments de briques rouges.	É=0,18m	G/H	-	-
1048	3	positive	1049	1061	Sable homogène meuble jeune grisâtre.	É=0,22m	G/H	-	-
1049	3	positive	1050	1048	Même épannage que 1051 en plus fin avec juste des fragments de grès centimétriques.	É=0,06m	G/H	-	-
1050	3	positive	1051	1049	Sable homogène meuble jaune avec rares cailloutis.	É=0,32m	G/H	5 fragments de céramique	-
1051	3	positive	1052	1050	Epannage de gros blocs de grès (de même module que 1002) lié à du sable gris violet très clair et très meuble.	É=0,40m	H	-	-
1052	3	positive	1063	1051	Limons sableux très compact jaune avec nombreuses inclusions de terres cuites rouges, des fragments de grès centimétriques, quelques charbons millimétriques.	É=0,44m	H	-	-
1053	1	négative	1002	1003	fossé moderne	-	C	-	-
1054	2	positive	1023	1055	Limons brun avec blocs de grès, cailloutis et rares boulettes d'argile.	É=0,40m	E	-	-
1055	2	positive	1054	1056	Sablons gris.	É=0,08m	E	-	-
1056	2	positive	1055	1057	Sable brun à boulettes argileuses grises avec cailloutis.	É=0,24m	E	-	-
1057	2	positive	1056	1058	Sable brun clair légèrement limoneux.	É=0,80m	E	-	-
1058	2	positive	1057	1059	Sable brun avec bioturbations.	É=1,00m	E	-	-
1059	2	positive	1058	1060	Sablons jaunes	É=0,04m	E	-	-
1060	2	positive	1059	1001	Identique à 1058.	É=1,40m	E	-	-
1061	3	positive	1048	1062	Sablons violets avec fragment de grès décimétrique.	É=0,06m	G	-	-
1062	3	positive	1061	1047	US strictement identique à 1048.	É=0,28m	G	-	-

1063	3	négative	-	1052	Creusement fossé	-	H	-	-
------	---	----------	---	------	------------------	---	---	---	---

## TABLE DES FIGURES

**Fig. 1 :** Plan du géomètre envoyé par l'aménageur avec la servitude à respecter, et l'emplacement supposé de la canalisation.

**Fig. 2 :** Plan de la canalisation - 1/100<sup>ème</sup>

**Fig. 3 :** Parcelle diagnostiquée en rouge recalée par rapport au plan XVIII<sup>e</sup> du DEPAVF - 1/200<sup>ème</sup>

**Fig. 4 :** Plan des tranchées - 1/100<sup>ème</sup>

**Fig. 5 :** Carte IGN de Béthune et ses environs au 1/25 000<sup>ème</sup>, avec localisation du chantier par une étoile blanche. *Carte IGN, n° 2405 O.*

**Fig. 6 :** Carte géologique de la ville de Béthune au 1/50 000<sup>ème</sup>, avec localisation du chantier par une étoile blanche. *Carte BRGM, n° 19.*

**Fig. 7 :** Interventions archéologiques sur le système défensif médiéval - 1/500<sup>ème</sup>

**Fig. 8 :** Tranchée 1 - coupes A, B et C - 1/40<sup>ème</sup>

**Fig. 9 :** Plan du rempart- 1/100<sup>ème</sup> et clichés

**Fig. 10 :** Tranchée 2 - coupe E et D - 1/40<sup>ème</sup>

**Fig. 11 :** Tranchée 3 - coupes F, G et H - 1/40<sup>ème</sup>

**Fig. 12 :** Médaille en alliage cuivreux prise à la binoculaire avec un grossissement x 8. Cliché : V. Vincent.

## BIBLIOGRAPHIE

### **Deloffre, Roumegoux 1993**

DELOFFRE (V.), ROUMEGOUX (Y.). — *Béthune. Chronique d'une ville fortifiée*. Lille : Éditions ASTRAGALE, 1993. 110p. ill.

### **Deloffre 2001**

DELOFFRE (V.). — *Béthune*. Paris : Éditions du patrimoine, 2001. 160 p. ill. (Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 20)

### **Desoutter 2004**

DESOUTTER (S.). — *Béthune (62) « Rue d'Hastings et rue du Beau Marais »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004. 24 p. : ill. en couleur.

### **Labarre 2007**

LABARRE (D.). — *Béthune (62), boulevard Jean Moulin* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2007. 41 p. : ill. en couleur.

### **Marcy 2007**

MARCY (T.). — *Béthune (Pas-de-Calais), Grand'Place* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2007. 17 p. : ill. en couleur.

### **Notte 2005**

NOTTE (L.). — *Béthune (Pas-de-Calais), Grand'Place* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2005. 32 p. : ill. en couleur.

### **Pouriel 2002**

POURIEL (R.). — *Le site de la maison de retraite à Ardres : étude de la céramique provenant d'une fosse dépotoir d'un atelier de potier*. Mémoire de maîtrise, Université de Lille 3, 2002. 154 p. : ill.

### **Rappasse 2004**

RAPPASSE (J.). — *Béthune (62), Quai de Bruay* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004. ill. en couleur.

## **Chronologie**

Médiéval

Moderne

## **Sujets et thèmes**

Rempart et fossé

## **Mobilier**

Céramique

Objet métallique

## **Fortifications médiévales et modernes**

Ce diagnostic fait suite au dépôt d'un permis de construire en décembre 2009, pour la création d'un immeuble de 20 logements, par la société Marc Leblanc promoteur. L'emprise du projet englobe l'ensemble de la parcelle BE 1119, soit 1150m<sup>2</sup>. Elle se situe à proximité de la Grand' Place, dans l'îlot d'habitation sis entre le boulevard Kitchener, la place Lamartine, la rue Sadi Carnot et la rue Faidherbe.

D'après les plans anciens, le terrain à diagnostiquer se situe en bordure du rempart médiéval puis moderne et concerne largement les fossés associés. Nos investigations ont confirmé ces attentes puisqu'un tronçon du rempart ainsi que des niveaux de fossés ont été mis au jour.

Le fragment de rempart, composé de gros blocs de grès grossièrement taillés, mesurant entre 20 et 30 centimètres et de rares fragments de briques rouges, lié à un mortier de chaux blanc à teintes jaunâtre et rosâtre rappelle le rempart médiéval, déjà observé en quatre points de la ville.

Le fossé semble davantage correspondre à l'ensemble Vauban : il s'agit du fossé de corps de place situé entre la courtine et la demi-lune. Même si sa largeur totale n'a pas été mise en évidence (17,50 m au minimum), son profil général a pu être déterminé.

Enfin, les différents remblais venant combler le fossé datent pour une partie des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier étant remblayé définitivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors du démantèlement complet du système défensif, dans le cadre du réaménagement urbain de Béthune.